

MIF 3 Interviews audio

MIF 3/21 Michel Gaudet

- Monsieur, la première question que j'aurais à vous poser dans le cadre de cet entretien, c'est de savoir quels ont été vos premiers contacts avec Jean Monnet ? Comment vous avez été amené à collaborer avec lui et le souvenir que vous avez gardé de ces premières rencontres et de ces premiers contacts.
- Je suis entré en contact avec Monsieur Jean Monnet parce que j'étais membre du conseil d'Etat. Monsieur Jean Monnet avait dans la délégation française qui a participé à la négociation du traité dit Schuman, de la communauté charbon acier, un conseiller juridique qui était un conseiller d'Etat, Monsieur Maurice Lagrange, avec lequel, bien qu'il fût sensiblement plus âgé et plus expérimenté que moi, j'étais personnellement et sur le plan professionnel et sur le plan amical très lié. Et quand, à l'issue de la période de négociations, les mesures ont été prises pour mettre en place les futures institutions, Monsieur Maurice Lagrange qui avait pris une part très remarquable aux travaux de construction institutionnelle du traité de la CECA, a été invité, je crois avec beaucoup de plaisir, à exercer les fonctions d'avocat général à la Cour de justice, ce qui laissait alors Monsieur Monnet démuné d'un conseiller juridique pour sa maison et Monsieur Lagrange m'a signalé à son intention. Alors comment s'est passé le premier contact ? D'une façon qui est très, je crois, très typique de la manière directe et impatiente de Jean Monnet [sur ce j'étais d'accord] vers la fin du mois d'août – début septembre en période de vacances à la campagne dans le Berry – j'ai reçu un coup de téléphone par la cabine publique et Monsieur Lagrange qui m'a dit : « Voilà Monsieur Jean Monnet veut vous voir. » Je ne connaissais Jean Monnet à l'époque, bien sûr comme tous les Français, par la place qu'il tenait dans la vie nationale et surtout autour au titre du Plan à vrai dire, ce qui ne m'a pas conduit à me reporter particulièrement à son action d'avant-guerre ni même à son action de guerre, et par conséquent c'était surtout au titre du Plan. Alors, je dis : « - Pourquoi ? - Il vous expliquera, il vous expliquera, il veut vous voir mais il faudrait que vous soyez là demain matin. » Effectivement je suis parti dans l'après-midi et je suis arrivé rue Marignac au Plan et à peu près sans savoir de quoi il s'agissait, Monsieur Lagrange gentiment était là et m'a dit en deux mots : « Il veut vous parler du développement de la communauté charbon-acier. » Mais c'est à peu près tout ce que je savais quand je suis entré dans son bureau. Et j'étais naturellement tout frappé de sa très grande simplicité, très direct, très ouvert mais d'un regard examinateur et très intense, examinateur pas du tout au sens d'un homme qui voudrait prendre en défaut son examiné, mais quand même très curieux, très intensément curieux de connaître, de situer qui il rencontrait. Alors, ben, ça s'est passé comme ça, puis il y a pas eu de suites immédiates parce qu'on a dû s'installer – moi je suis arrivé à Luxembourg le 1^{er} novembre, cela devait se situer 4-5 semaines avant. Puis alors il m'a, après quelques semaines, il m'a dit ben voilà il faut que vous veniez à Luxembourg pour voir les collègues ? Puisque ce n'est pas un choix que je fais tout seul bien entendu c'est un choix de cet organe on disait à l'époque supranational – personnellement je n'ai jamais été très partisan de ce mot parce qu'il est équivoque et qui comme on l'a vu il suscite des susceptibilités à première vue – enfin c'était le

langage admis à l'époque. Et alors il faut que vous voyiez les autres. Alors je suis allé passer mon deuxième examen si j'ose dire à Luxembourg où je retrouvais Monsieur Monnet qui alors m'a fait visiter les autres membres de la Haute Autorité et qui m'a soumis – ça m'intéresse beaucoup, je reviendrais là-dessus – il m'a soumis un deuxième examen – en général on passe l'écrit d'abord et l'oral après, là c'était l'inverse : j'ai passé l'oral d'abord et puis il a profité que j'étais à Luxembourg pour me dire un beau matin bien voilà, je voudrais que vous me fassiez un papier sur ce que pourrait être un statut des fonctionnaires internationaux de cette maison. Je me sentais pas particulièrement préparé et j'ai trouvé que l'écrit à brûle-pourpoint était un examen difficile. Le lendemain il m'a donné mon papier en disant : « Ben voilà voyez-vous c'est là, c'est là que j'ai un problème sur votre papier, il y a quelque chose que je ne vois pas bien. » Et avec – ça révélait beaucoup de choses, ça révélait encore une fois son désir de connaître, son extrême attention, au fond une très grande disponibilité aux êtres mais un très grand désir de les rencontrer vraiment. Ça traduisait donc – [je trouverons ça] - une espèce de primat d'authenticité, d'abord aller à l'essentiel, toucher l'essentiel, savoir s'il y a un essentiel et où est l'essentiel. Et puis ça disait aussi – j'entre pas dans le détail je discute pas la technique avec vous – mais voilà là j'ai un point et avec ce que je lui ai toujours connu : une extraordinaire intuition – lui qui n'était pas intellectuel qui ne prenait pas un papier dans son raisonnement logique – et il avait un espèce de flair étonnant pour sentir où il y avait un problème, n'est-ce pas. Et ces premiers contacts me sont restés dans l'esprit parce que déjà il révélait beaucoup de l'homme. Alors si vous voulez que nous continuions sur cette lancée – va comme tous j'en suis certain - j'ai été très frappé de trouver chez Jean Monnet qui reste pour ce motif un homme d'une dimension très profonde dans mon souvenir parce que plus on se reporte à ce qu'ont été les contacts avec lui au long de la vie et dans des occupations différentes et puis on est amené à mesurer le niveau de recherche et de rencontre auquel il se situait. De ce fait c'est une personnalité extrêmement riche à cause de cela non pas par une allure étincelante mais au contraire par une pénétration profonde. Alors c'est un homme de convictions. Je crois que ce qui me reste de plus clair c'est cela : c'est un homme dont toute la démarche consistait à atteindre le niveau d'une conviction. Il n'avait pas une opinion, il n'avait pas un objectif, il cherchait une conviction. Cette conviction, il la cherchait dans le domaine des idées d'action aussi bien qu'il la cherchait dans le domaine des êtres. Je crois que cette impression que j'avais tout de suite ressentie – une espèce d'avidité de vous connaître et je crois que c'était la même démarche qui le conduisait vers le réel et le concret et non pas vers le doctrinaire, qui le conduisait vers la recherche d'un engagement plutôt que la recherche d'un équilibre satisfaisant, il lui fallait atteindre ce degré de la conviction. Ça donnait une méthode extraordinaire parce qu'il fallait forger cette conviction. C'était une phase déjà très fascinante. Il ne voulait avoir qu'une idée à la fois. Mais une idée qui ne soit pas l'imagination du moment, qui soit au niveau de la conviction, au niveau qu'il avait trouvé, un ressort essentiel et sur ce ressort essentiel alors il concentrerait tout son effort. Alors pour s'assurer que ce ressort était essentiel, eh bien mon dieu, cela a été commenté combien de fois – Jean Monnet fondamentalement depuis 10 ans appartient à cette race française de terriens qui connaissent toutes les ficelles et tous les avatars plus ou moins retords du climat, de la terre, des instruments, des animaux et qui savent qu'il ne faut pas se livrer comme ça, qu'il faut toujours être à

l'affût de ce qui pourrait se révéler finalement mauvais. Alors il était assez méfiant, mais je dirais méfiant de lui-même comme des autres, il voulait vérifier tout le temps qu'il était bien sur quelque chose d'essentiel. Alors il vérifiait au fond en testant. Dans les années qui sont surtout les années de la Communauté charbon-acier de novembre [19]52 à printemps [19]55, pendant la durée de son mandat de président, c'est surtout là que j'ai travaillé beaucoup avec lui et bien sûr après, c'était un attachement qu'on ne perdait pas, et on se revoyait mais je n'étais plus un de ses compagnons constants puisque j'étais resté dans les Communautés européennes alors qu'il était revenu pour le comité d'action des Etats-Unis d'Europe. Alors pendant la période où je l'ai bien connu comme ça, je le voyais... pendant toute la période où il essayait son idée, alors il l'essayait sur tout le monde d'abord, pensait beaucoup tout haut et il pensait pas tout haut par paresse de serrer davantage sa réflexion mais il pensait tout haut pour avoir le dialogue. Il lançait son idée pour voir comment elle était comprise, comment elle était reçue. Et il l'essayait naturellement avec des gens différents, avec des gens de nationalités différentes, de culture, d'approche intellectuelle différentes, ce qui était beaucoup plus frappant à l'époque, naturellement tout cela se passait en 1952 et en 1952 le dialogue franco-allemand en particulier n'était pas pour ceux qui avaient dans des situations diverses vécu – certaines années ce n'était pas un dialogue absolument facile. Alors les sensibilités et les approches intellectuelles étaient très différentes et on avait là un grand effort de rencontre. M'éloigne un instant mais à peine de ce qui était la vie quotidienne de Jean Monnet à la Haute Autorité : je rappellerais que je venais d'être pendant plusieurs années commissaire du gouvernement au conseil d'Etat et comme dans toute la tradition de l'administration française, le fin du fin c'est de dire le moins de mot possible, l'essentiel de ce qu'il faut savoir et surtout on ébarbe, on élague, on ne donne que la quintessence. Alors je signale de faire des papiers de 2 pages, 3 pages et très vite j'ai été surpris en voyant que les Allemands, Monsieur [Franz] Etzel, qui était un homme d'un abord humain excellent, passait ces papiers tout de suite sous le coude gauche et ne les lisait même pas. Et enfin, quand même, c'est une position systématique, ou quoi ? Un beau jour, mon collègue Krawielicki qui était un très bon juriste allemand et avec qui nous avons eu la chance de faire équipe humainement, très solidement, ce qui nous a permis de progresser beaucoup plus vite, bien entendu, dans nos problèmes. Un jour il m'a dit : « Vous savez, pour nous, une note courte ça nous surprend toujours. Parce que nous pensons que les problèmes n'ont pas été vus et qu'une note sérieuse ben oui, c'est trente pages, c'est quarante pages. On a vraiment fait le tour de la question. » Et alors y avait là un raccourci, une différence d'approche culturelle. Chez le Français on suppose que tout a été vu et qu'on a écarté tout ce qui n'était pas important, pour polariser le moment d'attention dont on dispose sur ce qui est important. Pour un Allemand, dans tous les cas à l'époque, on a évolué des deux côtés d'ailleurs, mais vraiment à l'époque c'était suspect parce qu'on se disait : « Est-ce qu'il a vu ceci ? Est-ce qu'il a vu cela ? Est-ce qu'il s'est interrogé sur telle ou telle chose ? » J'en ai pas le témoignage. Alors voilà le genre de problèmes enfin qui se rencontraient, par conséquent Jean Monnet avait de grands soucis quand il testait une idée, de l'essayer sur plusieurs participants ou au niveau de ses collègues membres de la Haute Autorité ou au niveau du petit staff, ils étaient à l'époque une cinquantaine de personnes peut-être, au maximum, qui composait le noyau de départ des cadres de la Haute Autorité. Quand il avait éprouvé son idée, tout naturellement il

n'éprouvait pas seulement au sein de la Haute Autorité, qui avait été éprouvé aussi dans les milieux français, dans tout ceux qu'il rencontrait. Il testait la formule, sachant bien que la présentation d'une idée, quand il s'agit de la vendre, a une importance presque égale au moment où il s'agit de la vendre, pas après, mais au moment où il s'agit de la vendre, sa présentation a une importance presque égale à sa substance. Et alors ça donnait, comme vous le savez, comme il a très très souvent été remarqué, bah ça donnait entre cinq et vingt-cinq boutures d'un papier qu'il fallait indéfiniment reprendre et c'est parce qu'il avait noté que tiens telle phrase avait donné lieu à un malentendu, qu'un n'avait pas bien saisi cela, que on avait lu autrement qu'il voulait qu'on lise... Alors hop on reprenait, on rapiécçait, on ravaudait [ok Disque 1, Track 1, 17 min 58] et on arrivait comme ça, avec l'aide de cet esprit extraordinairement délié qu'était Pierre Uri, à reformuler, je veux dire pas indéfiniment mais de nombreuses fois, les documents clés. Et je crois que tout ça participait, toujours dans la même chose, à avoir une conviction, la formuler clairement, de telle manière qu'elle rencontre chez l'autre un échange au niveau de la conviction. C'est pour ça que Jean Monnet n'était pas heureux du discours public, il n'était ni l'homme d'un discours, ni l'homme d'un public, un auditoire nombreux. Je veux pas dire qu'il s'y sentait mal à l'aise, mais je veux dire que c'était pas son mode. Son mode c'était précisément de créer le dialogue au niveau de la conviction, je dirais même un peu plus avec ce que pointe Voltaire [ok Disque 1, Track 1, 19 min 25], dans un document récent, excellemment appelé « la conversion ». Monnet avait très bien vu qu'on vivait assez largement tourné vers le passé et vers les références du passé et qu'il fallait vraiment tourner la tête, convertir son regard, vers l'avenir et qu'alors tout ce que le passé avait rendu impossible devenait, dans une vue d'une construction d'avenir, réalisable, abordable en tous les cas, non sans peine. Alors je pense, en mon souvenir je crois que cette volonté d'arriver à une conviction éprouvée et communicable était peut-être ce que la personnalité de Jean Monnet avait de plus remarquable. Et je pense que c'est là-dessus que s'est bâti tout ce qu'il a pu faire dans l'évolution européenne et c'est parce qu'en face de lui les gens savaient qu'on était à ce niveau de conversion et de recherche qu'ils acceptaient tout ce que Jean Monnet avait naturellement d'insupportable, les [inaudible] [Disque 1, Track 1, 20 min 50] quotidiennes d'un homme qui avait des horaires qui n'étaient pas ceux de tout le monde, qui avait des ordres de priorité qui n'apparaissaient pas automatiquement et on ne comprenait pas pourquoi il attendait. C'est un homme qui avait un sens du calendrier extraordinaire. Et alors je me disais à certains moments : « Mais il perd son temps quoi ! Qu'est-ce qu'on attend ? » Et lui savait très bien que y avait quelque chose qui devait se débloquer si on attendait et que la conversation venue trop tôt ne porterait pas et qu'il fallait attendre que quelque chose l'ait rendue possible pour qu'elle rende tous ses fruits. Alors combien de fois pendant les toutes premières années, je dirais presque les tous premiers mois pendant la période où, comme on disait, on ouvrait le marché commun du charbon d'abord et puis de l'acier ensuite. Combien de fois dans ce tâtonnement, dans cette recherche qu'il fallait entreprendre, il avait dit à ses collègues : « Bon bah nous aurons séance à trois heures. » Et puis à trois heures dix que la séance était reportée à quatre heures et demie. Et puis à quatre heures et demie la séance était reportée à six heures et finalement elle se tenait à dix heures du soir et les collègues, pendant ce temps-là, ils avaient attendu dans leur bureau : commander, décommander et recommander... ne

sachant pas comment réorganiser leur emploi du temps et ça créait naturellement quelques petites tensions. Mais c'était accepté en maugréant bien sûr, mais c'était tout de même accepté dans la mesure où on savait que tout ça était un cheminement, un cheminement d'authenticité et de construction. En tout cas vous avez été d'autres orientations peut-être à me donner...

- Non, mais c'est très important. Vous avez déjà répondu par avance à certaines des questions que je vous re poserai d'ailleurs pour que vous précisiez certains points. Vous êtes donc arrivé à un moment où la Haute Autorité s'était déjà réunie début août, où déjà l'assemblée a eu sa première réunion le 10 septembre et vous êtes installé à ce moment-là, à Luxembourg ?
- Bien j'ai donc fait cette première allée et venue pour passer mon examen et puis après je me suis installé au premier novembre pratiquement. Et je suis donc resté à Luxembourg de [19]52 à [19]57 pratiquement parce qu'en [19]57 je suis parti quotidiennement puis très vite, d'une façon durable alors, à Bruxelles pour négociations des traités de Rome d'abord, puis la mise en place du marché commun ensuite.
- Et en dehors de cet examen écrit auquel vous avez été soumis, est-ce que Jean Monnet testait aussi les convictions européennes de ses futurs collaborateurs ou c'était une chose tacitement acceptée ?
- Oui, je n'ai pas le souvenir que y ait eu une sorte d'interrogatoire sur les convictions. Je pense que cela aurait d'ailleurs beaucoup déplu à Jean Monnet. Il faisait confiance aux gens précisément parce qu'il recherchait l'authenticité. Quand il croyait avoir trouvé un certain degré d'authenticité suffisamment acceptable, il faisait confiance. Et je pense que, enfin si on avait eu des prises de position affirmées, partisans, anti, ... Bon bah on n'aurait pas poursuivi la conversation. Mais moi je ne savais rien de cette affaire, je n'avais d'aucune façon participer à l'élaboration du plan Schuman. Je n'en connaissais ni techniquement ni historiquement rien. Mais bon, Lagrange avait servi de caution. Il a dit : « C'est probablement que c'était une âme honnête ! » Eh bien à partir de là, on pouvait essayer ! Car je n'avais jamais eu non plus, avec Lagrange des conversations portant particulièrement sur l'Europe. Mais, sans doute, avait-il eu suffisamment l'impression que j'étais ouvert à essayer de prendre les problèmes de la vie européenne autrement qu'ils n'avaient été pris pendant les années qu'on venait de vivre. Par contre j'ai eu un différend, le seul, avec Jean Monnet, qui était sur la CED. Et pendant l'année [19]53 surtout, bien entendu, tout en assurant l'ouverture des marchés, car le marché du charbon a dû être ouvert en mars et le marché de l'acier a dû être ouvert en mai [19]53.
- Février et mai oui, respectivement. Parce qu'il avait eu le retard pour l'acier... les taxes.
- Oui c'est ça, février et mai. Mais le reste de l'année [19]53 était évidemment très polarisé pour Jean Monnet sur la question de la CED et de ce que ça pouvait entraîner, enfin d'Europe politique. Et je n'ai pas de honte à répéter aujourd'hui que je pense que

en 1953, je souligne trois fois, la CED me paraissait intempestive, pas à son moment. Et que les... il me semblait que, comme on dit la Fontaine [Disque 1, Track 2, 4 min 35], elle forçait notre talent et elle chargeait trop la barque. On n'avait pas encore reconstitué suffisamment d'éléments communs. Peut-être aussi n'avait-on pas encore la certitude de la nécessité d'organiser déjà la défense commune. Et je craignais que cette idée, mal comprise, n'aboutisse finalement au mieux à une indifférence et éventuellement à un rejet. N'y voyez pas du tout une prétention à une lucidité politique particulière. C'était davantage de l'ordre du sentiment personnel que de l'ordre d'une analyse politique. Mais, une fois, nous avons abordé ce sujet et, entre autres, sans solennité : « - C'est ça qui est important, il faut nous occuper de ça, c'est vraiment l'affaire qui compte... » « - Sur ce point-là, je ne vous suis pas ! » Alors il [Jean Monnet] a accepté, il a été un peu choqué que je n'entende pas, comme la quasi-totalité de l'équipe qui était là et qui avait d'ailleurs travaillé sur ces questions depuis beaucoup plus longtemps que moi, parce que moi je n'avais pas encore un an d'ancienneté dans les affaires européennes à ce moment-là, mais ça c'est aussi Jean Monnet, probablement a-t-il trouvé que je prenais une position sans doute un peu naïve, un peu courte, mais honnête et il respectait. Alors naturellement, si j'avais dû travailler sur ce secteur, il aurait bien fallu que... Mais comme nous ne faisons pas, dans la Haute Autorité, des papiers de la CED... Bon bah... Mais voyez-vous, ça c'est pour répondre à votre question, je n'ai pas du tout le sentiment qu'il n'y ait ni un préalable ni même une vérification en cours de route. Dès lors que y avait ce degré d'adhésion suffisant pour qu'on travaille ensemble, eh bien, on a droit à la diversité. Et y avait un droit fondamental à la diversité pourvu qu'on ait le sens du commun, enfin je veux dire de l'intérêt commun, et qu'on soit prêt à aller vers la réalisation de l'objectif commun. Alors je vous dirais volontiers que c'était un homme d'objectifs, c'est-à-dire de pensées longues et qui était tout le contraire de ce qu'on appelle un conjoncturiste. Et les deux choses sont liées d'ailleurs, c'est un homme de convictions, on est forcément au niveau du long terme enfin, d'objectifs qui supposent un cheminement long. Et je ne peux pas, là encore, vous égarer si vous resterez dans le cadre de vos questions.

- Pas du tout. Oui, Jean Monnet a écrit quelques mots à votre sujet dans ces mémoires, que vous avez dû relever également, et il précise qu'avec vous et votre homologue allemand, « c'était la présence incessante, quelques fois pesante, du traité qui s'attachait à nos institutions et à nos décisions. Mais tout y gagnait en clarté et en force ». À propos de cette remarque, j'aimerais savoir comment Jean Monnet, qui n'était pas un technicien, qui n'était pas du tout un juriste, supportait ce poids du traité et qui d'après ces quelques lignes, semblait un petit peu le maintenir dans une ligne, le contraindre un petit peu, et comment se passait pratiquement, à Luxembourg, votre collaboration avec Jean Monnet ?
- Je vais essayer de répondre à cela en vous disant comment j'ai personnellement vu et ressenti le problème, naturellement d'autres peuvent peut-être avoir une opinion différente. Jean Monnet, vous l'avez dit, n'était pas un juriste, ça je peux en effet le confirmer tout à fait, il n'était pas un juriste et que, bien qu'il ait vécu à la fois la Société des Nations et dans ce pays américain qui est un pays où la cause des cinquante états et de la construction fédérale, toute la chose juridique a une importance considérable,

il en comprenait suffisamment pour savoir que le problème juridique existait et devait être... et que c'était un mécanisme qui ne devait pas être négligé. Mais il n'avait aucun intérêt particulier pour se lancer lui-même dans les débats d'argumentation ou d'exégèse. Mais il avait un sens extraordinaire de l'institution. Pas l'institution en tant que construction juridique dont on tire toute une série de systèmes. Ai-je besoin de dire que toute la logique de la souveraineté lui était complètement étrangère. L'idée qu'à partir d'un concept on pouvait tirer des conséquences qui avaient pour effet d'immobiliser, de fixer, d'empêcher le contact, la rencontre, le changement dans le rapport entre les gens, était une idée qui lui était absolument étrangère. Mais par contre il avait un sens extraordinaire de l'importance humaine et de l'évolution historique d'une institution. Importance humaine parce que, on croit bien qu'il a entendu dire probablement, dans ces termes, les hommes passent, les hommes changent, les hommes sont différents les uns des autres et il faut quand même, dans une action à long terme, qu'il y ait une continuité, qu'il y ait une vue qui s'incarne quelque part et qui permette au suivant et aux autres de savoir où on va. Alors pour ça l'institution avait pour lui une importance capitale. Alors dans cette perspective, le traité jouait un rôle considérable. Parce qu'alors chez cet homme qui avait bien connu justement le milieu américain et qui savait la révérence que les Américains d'alors et à travers les siècles, pendant presque deux siècles déjà, avaient pour leur constitution. Il avait admirablement compris que la constitution américaine était le point de rencontre, le point comme on dirait aujourd'hui de consensus, à partir duquel tout pouvait se faire. Mais que si ce consensus-là n'existait plus, alors on n'en était plus nulle part et il fallait tout recommencer à zéro et même à moins que zéro puisqu'on aurait à recommencer à partir d'un échec. Par conséquent, le traité était pour lui un point absolument fondamental, non pas encore une fois parce que sa logique juridique faisait qu'il aurait été indigné si une exégèse mauvaise en avait été faite, mais parce qu'on ne pouvait pas ébranler ce point qui était le point de la confiance mutuelle qui était le point du consensus. Et par conséquent, dans les débats contradictoires, vous avez évoqué les taxes d'un mot tout à l'heure, mais j'en avait combien celui-là, cet été [ok Disque 1, Track 3, 5 min 15], le premier le plus vif, mais il y avait tout de même beaucoup de questions : la fixation des prix du charbon, les répartitions de la ferraille, ... Combien de problèmes on a eu sur les histoires de ferraille ! Les intérêts contradictoires apparaissaient naturellement et le seul arbitre possible, parce qu'il était justement pas tourné vers le passé mais vers la construction future, c'était cette convention qu'on avait faite ensemble, qu'on allait faire quelque chose de nouveau. Et c'est cela qui faisait que, pas seulement lui d'ailleurs, se tournait vers les juristes pour leur dire : « Mais que veut dire cet article ? Mais qu'est-ce que nous avons convenu là-dessus ? Mais si nous faisons telle chose, est-ce qu'elle est bien conforme au traité ? » Parce que personne ne voulait remettre en question ce point de rencontre auquel on était parvenu. Alors j'ai dit, les juristes, c'est une chose que j'ai comprise tout de suite, naïvement je me posais la question un jour, durant les premières rencontres, « Comment organisez-vous un petit peu votre service juridique ? » et ils m'avaient répondu : « Mais il n'est pas organisé, quelle responsabilité y aurait, ... celle des avis que vous me donnerez. » Ça, cette phrase-là, je l'entends encore en propre termes. Car là non plus, il ne fallait pas donner à soupçonner que l'interprétation du traité serait française ou serait allemande ou serait italienne, peu importe n'est-ce pas ? Donc le

petit corps des juristes, nous n'étions que trois au départ puis on a grandi un peu, mais le petit corps des juristes était des gens qui avaient droit aussi à des différences d'opinions, de manière à ce qu'on atteigne toujours cette fameuse authenticité à partir de laquelle on pouvait construire. Alors Monnet interrogeait les juristes quand on avait un papier important à faire, y avait toujours Krawielicki et moi, nous étions toujours tous les deux. Quand il pensait qu'une question juridique était importante, il le disait toujours à ses collègues qu'il interrogeait, eux aussi, indifféremment, ensemble ou séparément. Et Krawielicki et moi, au début y avaient deux Allemands, Muhr Kurt (= Much Walter) [Disque 1, Track 3, 7 min 47] qui est lui aussi mort depuis, mais nous avons commencé avec cette petite équipe de Krawielicki, Much (?) [Disque 1, Track 3, 7 min 53] et moi. Et nous avons été interrogés combien de fois par Monsieur [Dirk] Spierenburg, Monsieur [Albert] Coppé ou Monsieur [Franz] Etzel au même titre que par Monsieur Monnet ou Monsieur Daum (?) [Disque 1, Track 3, 8 min 07] enfin... Le corps des juristes était une haie ; Monsieur [Franz] Etzel disait toujours, un vieux dicton allemand mais qui avait là tout son sens, « Ein Jurist, zwei Meinungen [Disque 1, Track 3, 8 min 24]. » Et ce droit, encore une fois, a une divergence d'interprétation, pourvu encore une fois qu'on l'a senti honnête. Les informer, suffisamment, que bon bah là il y avait un point qui était un point contestable, un point de flottement, un point où vous avez par conséquent une latitude relativement grande, ils pouvaient prendre le risque. Mais quand ce petit ramassis de juristes tombait d'accord, je disais, écoutez : « Vraiment non, ça c'est pas possible votre truc ! Ça, celui-là il passe pas. ». Et que chacun de ceux qui étaient interrogés et qui rapidement sont devenus cinq ou six ; nous avons vu un Italien, [Nicola] Catalano [Disque 1, Track 3, 9 min 11] ; nous avons vu un Belge, Baeyens (?) [Disque 1, Track 3, 9 min 15] ; un Néerlandais, Van den Houten (?) [Disque 1, Track 3, 9 min 19] ; nous rejoindre et quand tout ce petit groupe interrogé, comme ça, un peu séparément ou ensemble, avait une certitude convergente bon bah c'était réglé, on acceptait. On acceptait parce qu'on ne voulait pas remettre en cause le fondement de toute l'entreprise.

- Eh bien lorsque vous êtes arrivé début novembre, quelles étaient les conditions de travail à Luxembourg à ce moment-là ? Jusqu'à l'ouverture du marché commun du charbon puis de l'acier.
- Oh je sais pas si on peut parler de conditions de travail ! Qu'est-ce que je vous en dirais ?
- Oh je vous pose cette question parce que ...
- Vous avez une arrière-pensée, un ou deux points qui vous intéressent
- Effectivement, j'ai lu les entretiens de plusieurs personnes et le témoignage de plusieurs personnes qui ont participé à cette période folle dit Pierre Uri et qui témoignent de la pression que vous subissiez et des horaires gigantesques qui prouvaient d'ailleurs que Jean Monnet avait une santé certainement très solide et votre collègue allemand même, Krawielicki, paraît-il à un moment, a craqué physiquement...
- C'est vrai.

- Lors de ces mois...
- Bah euh voilà, c'était une pression en effet très forte. Alors je peux vous dire deux choses, parce que je crois ils sont un peu... s'ajoute au témoignage que vous avez déjà obtenu sur les lieux et les horaires. Les lieux, c'est assez frappant, le gouvernement luxembourgeois avait dégagé ces fameux bâtiments des chemins de fer à Luxembourg, qui était ce qu'on pouvait offrir de mieux. Il y avait la caisse d'épargne, les bâtiments des chemins de fer et on nous avait alloué le bâtiment des chemins de fer qui avait été celui de « shape », enfin celui qu'on... Et qui était très bien ! Très bien placé, très bien conçu, très commode comme emplacement mais évidemment qui n'était pas très bien aménagé intérieurement pour répondre aux besoins d'une administration du type de la Haute Autorité. Et par conséquent on y était un petit peu campé comme on pouvait. Et alors nous avons occupé pendant près d'un an je pense, Krawielicki et moi, un unique bureau, toute une pièce relativement grande, plus grande que celle-ci parce que tout à fait vivable à deux. Mais je suis sûr que c'est pas par hasard qu'on nous avait mis tous les deux ensembles, au mépris des commodités de secrétariat ou de téléphone. Mais c'était certainement parce que, vous savez, Jean Monnet s'est entraîné à faire comme ça des couples au départ et, bien sûr, c'était le couple franco-allemand et tout le monde le savait, qui était le point clé, les autres veillaient à ce qu'on ne les laisse pas en dehors... Combien de fois on a eu des interventions vigoureuses des gens du Benelux qui tentaient de ne pas être laissés à la porte. Mais ils comprenaient en même temps que, tout de même, si ce couple-là ne se formait pas bah il ferait penser à autre chose. Alors il avait comme ça construit un couple célèbre qui était celui de Hutter et (faut retrouver son nom) [Klaer] qui étaient les transporteurs. Et les chemins de fer Hutter de la SNCF avait fait un très brillante carrière et avait un esprit très déluré [Disque 1, Track 3, 13 min 06]. Dans la SNCF, j'oublie en ce moment parce que ça me reviendra le nom de son homologue, et ces deux hommes-là aussi travaillaient étroitement et tout le temps ensemble. Et puis... Alors Krawielicki et moi, encore plus puisqu'encore une fois, notre position était plutôt de dialogue que d'unité, n'est-ce pas ? Alors donc on a vécu tout à fait rapproché l'un de l'autre. Je disais tout à l'heure, tout un aspect de l'expérience qui je crois n'était pas du tout indifférent à Jean Monnet était de loin même essentiel à ses yeux, que ces conditions-là nous amenaient, au-delà de l'échange des notes entre juristes, à nouer tout naturellement une rencontre des personnes, qui pour moi était très facilité parce que Krawielicki était un homme qui avait un esprit très clair, assez... je dirais assez latin, il n'avait rien de latin dans son ascendance mais son esprit était d'une « cristal klar » disait-on à Luxembourg et cette formule lui convenait admirablement. C'était... [enregistrement coupé, changement de track] ça c'est une influence des lieux, il y a eu aussi l'influence des horaires. Alors évidemment, c'était effectivement une vie folle... Une vie folle parce qu'on en cumulait plusieurs à la fois. Au début, c'était toujours dans sa méthode, Monnet tenait beaucoup à ce que les fonctionnaires responsables, les experts responsables, ou de l'économie ou du droit ou du charbon ou de l'acier, soient présents au départ de la Haute Autorité. Car il savait bien qu'au bout du compte, ils ne prendraient pas la décision mais que leur contribution était nécessaire pour que tous les éléments du débat puissent être mis sur la table. Alors on était donc de toutes les réunions de travail au niveau de la Haute

Autorité, et puis on était donc chargés de préparer les suivantes et d'exécuter les décisions qui avaient été prises. Alors effectivement le soir, quand la séance était finie à dix ou onze heures du soir souvent, pendant la période où on était tenu par l'ouverture dont le calendrier était fixé, on s'était heureusement donné un calendrier impératif alors il fallait y aller ! Alors grâce à ça les séances se tenaient, les décisions étaient prises mais après ça alors Monsieur Monnet nous réunissait dans son bureau, donc son bureau était tout voisin de la salle de réunion, et alors il se retirait dans son bureau avec les fonctionnaires, suivant les cadres [courants 5 ou 12] **[Disque 1, Track 4, 1 min 54]** qui sont plus ou moins intéressés à telle ou telle affaire : « Et alors mes enfants... Bon alors il faut prendre le problème comme ça, alors il faut faire une note sur ce point-là, il faut répondre. » C'étaient les taxes c'était je sais pas quoi : « Il faut répondre, il faut clarifier et y a un point-là... Bah... il faut une note pour demain matin... Il faut qu'on se réunisse à neuf heure alors. Vous allez convoquer la Haute Autorité pour neuf heure et demie, puis il faut que vous me donniez une note entretemps. Alors en effet on passait une partie de la nuit à avoir préparé la note puis à neuf heure on reprenait et il y avait là effectivement un enchaînement. [Ce n'était pas tellement urgent que ça, tout va bien.] Alors pour nous la vie était difficile, était fatigante et effectivement il y a eu plusieurs signes de fatigue. Heureusement même l'aventure de Krawielicki à ce moment-là était sans gravité mais il nous a tous sauvés la vie parce que, quand Monnet un beau soir, comme ça vers minuit ou une heure après ça, a vu dans la douzaine d'hommes qui se tenaient debout avec lui pour faire le point, l'un d'eux tomber raide sur le dos mais comme ça ! Il s'est un peu ému et il a dit : « Bon bah il faut que je vous mette en vacances ! » Et ça nous a valu d'avoir, après l'ouverture du marché commun du charbon, une semaine de respiration avant de reprendre le marché commun de l'acier. Mais alors dehors on... enfin dans Luxembourg, on était si bien, on n'avait jamais vu ça. Ces gens qui travaillaient à toute heure du jour et de la nuit, c'était toujours allumé là-haut, qu'est-ce qu'ils font là-dedans ? Enfin c'était vraiment, je dis pas le scandale, on ne se scandalise pas des... faut-il les appeler des poètes ou des dingues ? On ne sait pas ! Enfin c'était un monde à part qui laissait les gens intrigués. Sans hostilité d'ailleurs, sans hostilité Mais vous savez **[Disque 1, Track 4, 4 min 13]** c'est amusant... Je m'excuserais je veux dire deux ou trois anecdotes qui sont probablement en dehors du sujet mais elles donnent un petit peu ce climat que vous disiez. Y avait à Luxembourg par conséquent la caisse d'épargne, les chemins de fer devenus la Haute Autorité et puis un peu plus loin sur le bord de la Pétrusse, l'illustre rivière qui coupe en deux - cette magnifique position d'ailleurs - la ville de Luxembourg et puis **[Disque 1, Track 4, 4 min 40]** l'Arbed, l'Arbed qui était la sidérurgie, l'Arbed qui était une affaire qui avait été construite par la rencontre des Belges, des Français et pour une part des Allemands et qui avait radicalement transformé ce pays puisque l'utilisation de la minette **[ok Disque 1, Track 4, 5 min 00]** de Lorraine avait ouvert au Luxembourg une véritable révolution économique au début du siècle et encore là des gens qui disaient : « Enfin moi enfant bon bah on mangeait pas de la viande tous les jours, on mangeait pas de la confiture tous les jours sur les tartines. Et puis un beau jour la sidérurgie est venue et on s'est trouvé un pays riche qui était parmi... Qui était à l'époque probablement le plus haut niveau de salaire il me semble que dans ces années [19]50 – [19]55 c'était le plus haut niveau de salaire de la communauté. Quand on commence à faire les paniers de la communauté, le panier luxembourgeois était, je crois, le plus

gâté. Alors l'Arbed [Disque 1, Track 4, 5 min 37] était pour ce motif à la fois très connu et très considéré. Alors voilà qu'un beau jour, nous avons eu le mariage, Grand-Duc héritier, Grand-Duc Jean (?) [Disque 1, Track 4, 5 min 50], qui était jeune alors, bien sûr, et qui avait épousé la sœur de [inaudible], la sœur de Baudouin, Marie-José de Belgique [en fait, Joséphine-Charlotte de Belgique le 9 avril 1953]. Grande fête bien entendu et pour se rendre à la Haute Autorité, qui était au coin du pont central de Luxembourg, il fallait bien que le cortège passe, c'était toute une affaire et on a eu mobilisé les forces de gendarmerie, de police et les pompiers supplétifs [Disque 1, Track 4, 6 min 18] qui étaient venus de Diekirch, enfin de tous les environs et, naturellement Monsieur Monnet avait institué une réunion de la Haute Autorité ce matin-là. Il fallait après ça qu'il mette sa veste des dimanches pour aller au palais Grand-ducal [Disque 1, Track 4, 6 min 37] faire l'hommage à la grande duchesse qui nous a assuré un accueil très aimable et très senti [inaudible] à l'époque bien sûr. Alors il fallait gagner cette réunion et on se heurte à un pompier au coin de la rue et : « - On ne passe pas. – Eh si, y a une réunion, il faut que j'aille à la Haute Autorité. – Autorité ? Quelle Autorité ? L'Arbed ? » C'était typique, à l'époque ! Alors on n'était pas connu, on était un peu en marge de ... [Disque 1, Track 4, 7 min 25]. Et puis peu à peu on est devenu de plus en plus... Mais jamais il n'a eu de d'indication d'hostilité... Les gens au Luxembourg sont peut-être en partie placide mais certainement accueillants et tout à fait ouverts... On rencontre constamment, bien entendu, des étrangers, des limitrophes parce qu'ils étaient tout à fait accueillants. Alors voilà en effet les horaires, les lieux, ... ça a été une période extraordinaire, enfin jamais je n'ai vécu une... Cela a été très intense à la période de l'ouverture des marchés. Puis qui a été très intense aussi un peu plus tard, alors Monsieur Jean Monnet n'était plus à Luxembourg et c'était à Paris qu'il agissait, période de l'achèvement des traités de Rome, c'était de nouveau une période un peu intense mais, alors qui était plus intense à ce moment-là à Bruxelles qu'à Luxembourg.

- Avez-vous suivi les deux petits différends qui s'est élevé entre le conseil de l'Europe et l'assemblée de la CECA au moment de son installation ?
- Pas personnellement. Là j'en ai eu les échos car c'était déjà presque fini quand je suis arrivé en novembre. J'ai compris que ça avait été au cours de l'été que l'affaire avait été un peu vive et qu'il y avait eu au fond, à travers le conseil de l'Europe, une tentative de déviation ou de récupération, je ne sais pas ce qu'il faut dire, de la communauté et que les choses avaient été assez vives... ça je l'ai senti, j'ai vécu encore le sentiment de méfiance et d'attention qui en restait. Mais le débat était déjà pratiquement dénoué, l'opération avait, si j'ose dire, échoué et bon on en avait pris son parti au conseil de l'Europe.
- Et avez-vous suivi également l'affaire du problème du prélèvement ? Vous avez suivi cette question et la façon dont le prélèvement a été fixé par Jean Monnet et sa réserve vis-à-vis des gouvernements quant au montant, n'est-ce pas, du prélèvement ?
- Oui alors ça... Nous avons été mêlés en tant que juristes à cette affaire. En tant que juristes par conséquent, si vous voulez, le cœur du débat économique et financier était conduit [par] Monsieur Jean Guyot qui vous en dira beaucoup plus que moi,

naturellement, sur cette question-là car c'est lui qui était au cœur de cette appréciation financière, de ce montage d'une politique financière qui, prenant appui sur le prélèvement, permettait de constituer le crédit de la Haute Autorité et de faire une source de financement à la disposition des industries européennes de la CECA. Mais ils ont été mêlés parce ça a été le premier texte qu'on a fait. Le premier texte parut, alors ça a tout attiré, le journal officiel, il a fallu bâtir tout un mécanisme juridique, de publicité, une modalité de rédaction des textes. Est-ce qu'on allait mettre des visas ? Est-ce qu'on allait mettre des considérants ? Les Allemands sont des gens, c'est une tradition qui n'est pas seulement allemande en Europe, c'est une tradition assez répandue, ce sont des gens qui écrivent leurs textes juridiques un peu en forme habituelle, en forme descriptive, n'est-ce pas ? Une espèce de corset de la rédaction des textes français avec des visas, des considérants, une motivation très enchaînée qui a, je crois, une très grande vertu d'exigence, de rigueur. C'est très difficile d'échapper à la rigueur d'un raisonnement dans la rédaction d'un texte français. Un texte allemand, anglais peut se prêter davantage à une description et tout de même à plus de flou. Par contre il peut être plus riche de considérations, parce que précisément moins dépouillé et il est un peu plus enrichi... Enfin je... faut pas pousser les comparaisons culturelles trop loin mais y a un petit peu du baroque et du roman dans cette histoire, faille tout de même... (?) **[Disque 1, Track 5, 4 min 04]** bon alors il a fallu bah choisir un style, choisir un style à propos de cette première décision qui était la décision du prélèvement. On institue un prélèvement, première décision de la Haute Autorité. Alors comment la prend-on ? Comment la publie-t-on ? Quelles précautions prend-on pour que, si elle est attaquée, elle tienne ? Parce que, comme elle était très débattue on n'était pas sûrs du tout qu'on ne serait pas traînés en cour de justice sur la première décision de la Haute Autorité et puis finalement ça ne s'est pas produit sur cette affaire-là. Alors, sur tous ces points-là, Monsieur Monnet naturellement faisait confiance pour faire l'habillage et porter les précautions que ses conseillers juridiques devaient lui apporter. Mais le débat sur le montant a été un débat qui a certainement été conduit presque au jour le jour, juste convaincu dans le stade de préparation. Puis on a eu ensuite alors le débat officiel si je puis dire en réunion de conseil des ministres on a interrogé, etc. Mais alors là Monsieur Monnet était très rigoureux, c'était une décision de la Haute Autorité et il n'entendait pas soumettre cette décision au conseil et d'affirmer ce... Oui ça a été une période très... très intéressante et où on retrouve alors là justement l'aspect extrêmement résolu de Jean Monnet sur la nécessité de mettre en place les mécanismes institutionnels qui lui semblaient nécessaires pour qu'on pût avancer. Comme vous savez, enfin il l'a dit je crois bien souvent et ça a été rapporté en tous les cas très souvent, il avait été très impressionné de la dernière période de la Société des Nations, où il avait vu se décomposer sous ses yeux, un effort de pensée et d'intention qui après tout était très homologue à celui qu'il entreprenait. L'éthique, les objectifs de la Société des Nations au lendemain de la Première Guerre mondiale, je ne suis pas un historien, mais je crois qu'on ne s'avance pas trop en disant qu'ils étaient très analogues et ils trouvaient leur source dans une réaction des gens, très analogue à ce qu'était le substrat de l'effort communautaire d'après la Deuxième Guerre mondiale. Et alors il avait vécu cela et il avait eu cette dégradation en paralysie, car cela n'est pas une dégradation à niveau, jusqu'à la fin de la Société des Nations il y a eu quelques grands esprits et il y a eu quelques discours d'envergure, enfin il y avait à la fois dans le

personnel permanent de la Société des Nations et dans les ministres [Briant] [Disque 1, Track 5, 7 min 15] ses collègues... des gens enfin qui étaient porteurs d'une vision. Mais c'était la paralysie et ça le hantait. Et à l'origine de sa recherche institutionnelle, il y avait ce souci de dégager un mécanisme d'efficacité. Alors contrôles oui sans doute, il y était venu avec un peu de réticence. Avant que (?) [Disque 1, Track 5, 7 min 47] le conseil, que l'assemblée, que la cour, tout ça ça faisait quand même beaucoup de contre poids dans lesquels on risquait de perdre un peu la possibilité de faire passer une volonté de construction. Mais comme il n'avait rien d'un autocrate, il avait admis tous ces [inaudible] [Disque 1, Track 5, 8 min 10] en effet équilibrés. Et puis il sentait profondément la nécessité d'amener l'adhésion des gens. Par conséquent, bon bah à travers le conseil, les... Fallait bien essayer de convertir les gouvernements à travers l'assemblée, fallait essayer de convertir des représentants de l'opinion. Donc c'était acceptable et à travers la cour, il fallait un contrôle judiciaire, encore une fois son expérience américaine lui avait fait sentir qu'une cour de justice peut être une institution constructive dans une affaire fédérale ; qu'elle est à la fois indispensable parce qu'elle est la gardienne du consensus et qu'elle est en même temps nécessaire parce que ce consensus ne peut pas être une règle figée, qu'il faut constamment l'interpréter et l'ajuster. Donc il supportait assez bien la cour... Mais il était très résolu à mettre en place ces mécanismes responsables et capables de décider. Alors il y a eu l'expérience du prélèvement. Il y en a eu une autre que j'ai sentie tendue et alors c'était pas des juristes qui menaient le jeu bien entendu mais ils étaient forcément dans le coup. C'est cet accord, qui avec l'éloignement du temps paraît bien modeste, entre la Haute Autorité, je dis bien la Haute Autorité, et le gouvernement britannique, ça a dû être signé en décembre [19]54 si je me rappelle bien et qui était très modeste. Ça consistait à créer un conseil d'association paritaire entre les Anglais d'une part et des représentants de la Communauté d'autre part. Mais la Communauté au niveau de la Haute Autorité. Et là-dessus aussi y a eu bataille, des batailles [Disque 1, Track 5, 10 min 10] mauvaises parce que déjà les gouvernements, enfin nous connaissons la susceptibilité des diplomates sur leur monopole du pouvoir de représentation et ils étaient très malheureux de voir un accord entre la Haute Autorité, Haute Autorité devenant signataire d'un acte diplomatique. « Mais enfin qu'est-ce que c'est que cette histoire ? Les États signent des accords mais cette Haute Autorité... » La Communauté charbon acier aurait peut-être pu signer un accord par la voie de ses six ministres des affaires étrangères. Bah c'était concevable, on faisait une affaire en commun. Mais la Haute Autorité ! Je vous assure, on assistait à des haut-le-cœur tout à fait extraordinaires ! Et alors là-dessus Monnet a tenu bon jusqu'au bout et on a trouvé un compromis à Lancaster [Disque 1, Track 5, 11 min 09] House, endroit où se passait souvent ce genre de cérémonie en Angleterre. Alors à la cérémonie de signature, quand tout avait été mis en place, tout était arrêté, il n'était plus question de discuter [Disque 1, Track 5, 11 min 24] de négocier quoi que ce soit. Alors on acceptait qu'à la cérémonie de signature figurent également à la table les six ambassadeurs à Londres des gouvernements, pas besoin de ministres. Et là ça a été un épisode amusant et où je pense que là aussi je n'ai pas souvenir que Jean Monnet ait révélé une espèce d'appétit du pouvoir, c'est pas ça. Mais, de même que la Haute Autorité devait être capable de prendre des décisions, de même elle devait être un interlocuteur valable [Disque 1, Track 5, 12 min 14]. De même elle devait être un financier efficace. Car si elle n'était pas

tout ça, elle ne changeait rien. Et si on voulait que cette voix de la ferraille soit une voix de la transformation, de la conversion européenne, bah il fallait bien que quelque chose change.

- J'ai encore beaucoup de questions mais je vais peut-être avancer chronologiquement pour savoir quel a été l'écho de certains problèmes. Je prendrai tout d'abord le problème des taxes. Ce problème des taxes a retardé donc l'ouverture du marché de l'acier, à un moment on a même cru que les affaires allaient rester vraiment bloquées, n'est-ce pas ? Il a fallu l'intervention de ce comité extérieur pour que l'affaire se dénoue et qu'en définitive le comité Tinbergen ait les mêmes conclusions que les Français, notamment les mêmes conclusions que Pierre Uri avait développé pour contrer les affaires allemandes. Est-ce que vous-même, à ce sujet, vous êtes heurtés avec votre homologue allemand ou il y a eu une prise de position également du juriste allemand sur cette question très nette ?
- C'est une évolution qui s'est faite lentement. Lentement, au départ les deux analyses étaient vraiment tout à fait différentes. Nous nous sommes heurtés intellectuellement, j'ai eu l'occasion de vous le dire, le contact humain était déjà assez confiant pour qu'il ne revête à aucun moment une allure amère. Mais on a été, dans mon souvenir enfin, parce qu'on voyait cette affaire venir, elle est devenue aiguë [Disque 1, Track 5, 14 min 18] et publique vers le mois de mars – avril, mais enfin dès le mois de janvier, janvier – février, on voyait qu'il y aurait là une question. Et une question qui serait âpre parce que les deux sidérurgies étaient très très chaudes sur l'affaire. Ça changeait effectivement les conditions de concurrence, naturellement. Alors nous avons eu au début en effet des analyses très très différentes, c'était autour du problème de la discrimination. On connaissait mal les mécanismes de taxation et de détaxation à la frontière, on n'était pas de ceux qui avaient retenu spécialement l'attention, je dirais non seulement des juristes mais même des économistes, puisqu'il a fallu justement toute cette histoire, une réunion des économistes sur une question qui était presque neuve à l'époque. Aujourd'hui elle est extrêmement connue et crée encore des difficultés par exemple avec les Américains, mais c'est tout de même un problème qui a été décortiqué. À l'époque il ne l'était pas [Disque 1, Track 5, 15 min 39] Alors sur l'analyse de la notion de discrimination, il y a eu en effet des divergences assez marquées au départ et je crois que c'est un cheminement qu'on a justement très bien fait ensemble, avec un peu de recul sur les économistes puisque nous n'étions pas dans le chaud du débat et que ce n'était pas nous qui avions la charge d'y apporter une solution. Avec ce recul nous avons décortiqué les notions de discrimination appliquées à ce régime de taxation un petit peu plus calmement et nous avons fini par constater qu'on pouvait, en prenant des précautions de vérification et de définition des marchandises et du régime de taxe qu'elles avaient subi, éliminer ce qui paraissait à première vue être des discriminations. La difficulté était bien sûr de comparer toujours les prix dans l'absolu en oubliant le mécanisme d'échange et par conséquent, en effet, on comparait d'abord des chiffres bruts et on dit « ça ne va pas » et puis il fallait replacer ça. Et finalement, un beau soir, ça s'est passé ça pour une fois chez Etzel [Disque 1, Track 6, 0 min 30], Jean Monnet avait convaincu Etzel d'une de ces maladies secrètes qui était de ne jamais habiter une ville et Jean Monnet ne pouvait pas habiter une ville, à Paris il habitait Houjarray et à

Luxembourg comme vous savez il habitait l'hôtel du Grand Chef à Mondorf et il avait fini par... Et alors après ça il s'était replié dans sa jolie propriété au Bricherhof et il avait convaincu Franz Etzel [Disque 1, Track 6, 1 min 00] qui lui-même avait trouvé maison à l'endroit qui s'appelle Bertrange qui était à quelques kilomètres... C'était tout à fait une banlieue, si on veut parler d'une banlieue d'un charmant Luxembourg, enfin à une vingtaine de kilomètres au maximum. Il avait une grande maison et c'était un soir à Bertrange que nous avons apporté à Monsieur Monnet et à Monsieur Etzel qui était seul avec l'admirable interprète qui était toujours la pièce indispensable de ce trio. On leur a apporté la solution qui nous semblait possible. Je me souviens que, enfin je pense que politiquement ils étaient d'accord depuis longtemps, mais enfin qu'ils ont dit « eh bah ça va, ça nous va, c'est la solution ». Alors on était ravi, Monsieur Etzel a fait déboucher le champagne, on s'est embrassé et c'est une affaire qui a été comme ça difficile à bien appréhender. Je crois que c'est surtout la nouveauté du problème qui nous a tous surpris dans cette affaire et [Pierre] Uri est certainement, un de ceux qui avec son agilité intellectuelle, ses travaux d'économiste [inaudible] [Disque 1, Track 6, 2 min 30] un fiscaliste excellent depuis bien longtemps et qui a, le premier, vu l'ensemble des éléments qu'il fallait prendre en considération. Ça a été un point très important, c'était la première épreuve de la Communauté. Car là vraiment il y a eu épreuve et, comme vous l'avez rappelé, il y avait des moments où la rébellion grondait de tous les côtés et [on dit « ah bien non] [Disque 1, Track 6, 3 min 04] ça c'est pas possible, ça c'est un point de rupture, là ça ne va pas » et on le pensait et on le disait d'un côté comme de l'autre. Et les gens du Benelux et les Italiens étaient très réservés, ils sentaient que c'était une affaire capitale, qu'on risquait là-dessus le consensus précisément. Mais ils ont été très soucieux dans le souvenir que j'en ai gardé, enfin de ne pas compliquer les affaires et, sentant qu'il fallait que ça suive[Disque 2, Track 1, 0 min 08] les Français et les Allemands trouvent une issue, parce que s'ils ne la trouvaient pas, bon bah chacun n'avait plus qu'à faire ses bagages. Et alors le débat était très serré et on a très bien senti que c'était la première épreuve. Alors une fois qu'elle a été surmontée, je veux dire que les Allemands ont été très corrects dans cette affaire, bien sûr on avait quatre heures pour maudire ces juges, il est clair qu'ils n'ont pas été enchantés... Mais ils ont accepté, ils ont accepté et largement dû certainement à Monsieur Etzel qui avait lui la perception très claire de l'enjeu. Mais il a su engager des économistes comme Wagenfuhr, comme... je confonds avec Richner (?) [Disque 2, Track 1, 1 min 05], comme le temps passe ! Enfin y avait les interlocuteurs habituels Uri, [Disque 2, Track 1, 1 min 18] dans les affaires économiques, s'était peu à peu aussi laissé convaincre par [Pierre] Uri...

- Et Dehnen, vous pensiez à Dehnen...
- Oui !
- Rollmann ou...
- Les trois rois comme on les appelait, les trois rois étaient peut-être moins chauds sur cette affaire parce qu'ils étaient... et de la plus grande pointure des techniciens du charbon ou de l'acier. Ils n'étaient pas des techniciens de la taxation au passage des frontières, n'est-ce pas ? Par conséquent, naturellement, ils s'y sont intéressés au

premier chef, bien sûr. Mais ils n'étaient pas non plus le cœur du débat. Alors c'était vraiment surtout, car [par] les économistes que l'affaire se jouait [Disque 2, Track 1, 2 min 07]. Mais une fois cela franchi, il est certain que la Haute Autorité d'une part et le parlement d'autre part ont eu une assiette plus solide. Le comité consultatif aussi, il y avait eu des passes assez sévères entre les représentants de la chambre syndicale de la sidérurgie française et les représentants des homologues allemands. Et là aussi, enfin, une fois ça franchi, il y a eu davantage de confiance, que on rencontrerait probablement des problèmes, mais qu'après tout on arriverait probablement à les surmonter. Alors ça a été un passage à mon avis très important. Et à la suite de ça, dans cet échauffement des esprits, dans cette tension des horaires, il s'était créé aussi vraiment le sentiment d'une opération commune. On avait... on s'était interrogé, on avait tremblé en commun ! Ça vous attache ! Lorsqu'on a réussi à surmonter... Alors là, Monsieur Monnet était très amusant dans ces choses parce que, au fond, il n'arrivait pas à se convaincre tout à fait qu'il était d'une importance décisive que l'on paie la taxe ou qu'on ne paie pas la taxe. C'était naturellement pas ça son objectif, je disais tout à l'heure c'était [quel était son objectif] [Disque 2, Track 1, 4 min 14] son objectif enfin c'était naturellement d'avoir construit d'autres données pour l'Europe et qui permettent à celle-ci à la fois son équilibre, son expansion et d'être un peu à l'abri de ce qui avait été les démons de la période de l'entre-deux guerre. Alors bon bah ça passait par les zones de ferraille, bon bah ça passe par les zones de ferraille, ça passait par la querelle des taxes, ça passait par la querelle des taxes, faut bien passer par quelque chose naturellement. Mais c'est pas sur ces points-là qu'il se sentait viscéralement engagé. Alors il gardait toujours un petit peu de détachement, de détachement vis-à-vis de cette querelle parce qu'il était toujours engagé, alors par contre totalement sur l'objectif véritable de la conversion de l'Europe. Et c'est amusant parce qu'un certain nombre de gens lui reprochaient de ne pas se battre assez sévèrement, n'est-ce pas ? Et c'est un phénomène que nous voyons tout au long de la vie, si vous voulez c'est un phénomène que nous voyons dans les batailles catégorielles au sein d'ensembles qui sont autrement plus importants malgré tout que le bien-être ou le progrès d'une catégorie n'est-ce pas ? Si on s'engage dans la bataille partisane, professionnelle, catégorielle ou je ne sais pas quoi, on perd de vue les vraies batailles et Monnet n'est pas un homme qui ne se battait pas mais il se battait que pour ce qu'il considérait une vraie bataille. Et alors qu'effectivement bon bah... si on avait dû payer un peu plus ici, adopter une règle un peu différente là, ça faisait peut-être partie des concessions qu'il fallait faire, l'important était d'aller au but final qui était celui d'une Europe construite, d'une Europe se sentant solidaire. Ça c'était sa bataille, dans celle-là il était engagé. Alors c'est amusant parce qu'aussi il n'était pas très heureux quand il voyait autour de la table les collègues, partenaires qui s'empoignaient, là-dessus, qui eux prenaient très au sérieux cette bataille de savoir si on allait payer comme-ci ou comme-ça et si on allait rédiger comme-ci ou comme-ça. Alors il essayait de leur donner du recul, alors il se posait le phénomène très très naturel que en essayant de prendre du recul par rapport au problème et les autres avaient le sentiment qu'il était prêt à tout lâcher et au contraire il s'accrochait. Alors il est venu nous informer : « Aller, aller ! Faut t'en sortir ! Faut prendre une décision ! Bien sûr qu'on va faire des bêtises, naturellement nous ferons des bêtises, c'est sûr qu'on fera des bêtises ! Mais décidons-nous ! » Alors si vous aviez vu la tête autour de la table de ces Allemands, de ces Néerlandais, de ces Belges

sérieux à qui on disait « On va faire des bêtises » mais roooh ! Ah ça marquait. Je voudrais pas du tout dire par là qu'ils ne vivaient pas au même niveau, ils se sont tous élevés au niveau sur toutes les grandes affaires. Mais là encore la méthode d'approche était différente si vous voulez et nous savons bien, bah pour un Néerlandais un sou c'est un sou, pour un Allemand un argument c'est un argument, c'est pas des choses qu'on peut mettre à l'écart, on ne dispose pas d'un sou ou d'un argument, il faut y répondre ! Il faut le traiter ! N'est-ce pas ? Peut-être qu'on l'abandonnera mais il faut le traiter ! [Oui] **[Disque 2, Track 1, 8 min 18]** Monsieur Monnet aurait volontiers fait un peu l'impasse pour avoir fini un petit peu plus vite et sauvé l'essentiel.

- Vous avez parlé de bataille, ça amène tout de suite deux questions relatives à deux affaires différentes mais qui se sont trouvées en partie concomitantes. Ce sont les travaux réalisés, le résultat des travaux de l'assemblée ad hoc, dirigée en particulier par Monsieur Dehousse et le fait que le projet ait été enterré. Est-ce que Jean Monnet a été affecté par cette disparition, cet enterrement du projet, notamment du côté français ? Et c'était un projet, n'est-ce pas, de construction d'Europe politique qui rétablissait un peu mieux les choses, qui aurait permis de repousser, non pas peut-être immédiatement, mais d'englober le problème de la CED dans ce projet d'Europe politique plus large. Est-ce que Jean Monnet était... s'est occupé de ce projet ? Est-ce qu'il y a cru ? Et est-ce qu'il l'a relié au problème de la CED ? Le projet... le résultat de la commission, la commission ad hoc a été fourni en janvier [19]53, si je ne me trompe pas, et immédiatement ils ont été mis de côté fin janvier [19]53.
- Alors je suis pas bien qualifié pour vous répondre là-dessus à cause de ce que je disais tout à l'heure que je n'étais pas de ceux qui avaient une commission **[Disque 2, Track 1, 10 min 01]** et par conséquent cherchaient à être associé à cet aspect de l'opération dont je mesurais bien toute l'importance mais je ne me sentais pas bien personnellement. Naturellement le président [Pleven] **[Disque 2, Track 1, 10 min 13]** a dû vous dire des choses passionnantes parce qu'il était très certainement très au fait et très au cœur du problème. Dans le souvenir que j'en ai, puisque vous l'évoquez, j'étais arrivé en novembre [19]52, ça se passe en janvier [19]53 donc je ne l'ai aperçu moi-même de toute façon pendant un temps très court. Et dans le souvenir que j'en ai, Monsieur Monnet naturellement ne pouvait pas être heureux que cette affaire tourne court et je pense qu'il avait sur le fond des choses une certaine sympathie pour la construction proposée par la commission Dehousse. Certaine sympathie pour l'idée que l'assemblée puisse proposer quelque chose et une certaine sympathie pour cette construction très fédérale malgré tout qui était imaginée par la commission Dehousse. Mais je pense que ce qui a dominé à ce moment-là c'était l'appréciation qu'on avait justement le difficile débat de la CED sur les bras et que, probablement, [on] ne faciliterai pas ce débat-là en poussant ou d'une manière un peu incohérente le projet politique et que probablement il fallait laisser ce projet politique de côté, que la CECA ne postulait pas, [car] **[Disque 1, Track 1, 12 min 11]** gérer le charbon et l'acier ne nécessitait pas, n'était pas un fondement suffisant pour faire une Europe politique si on devait avoir un problème de défense commun alors là, la politique était tellement insérée dans le problème de la défense qu'on aurait compris, si on franchissait le pas de la défense, que le pas politique bah y avait au fond qu'à le constater, il était clair

qu'on l'avait franchi en franchissant la défense. Alors voilà le souvenir que j'en ai gardé. Je vous garantis pas du tout son authenticité. Mais j'ai l'impression que c'est pour ça qu'on ne s'est pas accroché d'avantage et je dirais, autant que je me souviens, d'accord avec Fernando, Sassen [Disque 1, Track 1, 12 min 58] et les gens qui avaient suivi tout ce problème à ce moment-là. On ne s'est pas accroché sur cette affaire d'Europe politique parce qu'elle passait par le problème de la défense.

- Et le vote négatif du 30 août [19]54 ? Est-ce qu'il a eu une répercussion sur votre travail au sein de la CECA ?
- Entendons-nous, pas sur le travail technique au jour le jour.
- Sur le poids des... Je pense au poids des Français par exemple. Est-ce que cet échec d'une initiative qui avait été prise par la France n'a pas réduit leur poids vis-à-vis des autres partenaires ? C'est une idée qui a été... qui m'a été suggérée par Monsieur Thatcher (?) [Disque 1, Track 1, 13 min 57] c'est pourquoi je l'avance. Sur la scène internationale, n'est-ce pas ? Donc plus large que la CECA.
- Voilà. Moi c'est la distinction que je crois capitale. À la CECA, dans le travail quotidien de la CECA, avec le Cocor et la Haute Autorité, et la cour de justice et les débats parlementaires CECA, je dirais : non ça n'a entraîné qu'une conséquence mais elle était de taille : c'est le retrait de Monsieur Monnet. Car c'est après cet échec qu'il nous a dit : « Mes enfants, faut que ma place est à Paris, il faut que j'aie m'occuper là-bas au jour le jour, je ne peux plus rester. » Alors il y a eu cette petite cérémonie qu'il ne pouvait pas partir comme ça, démissionner, c'était son idée, ça a duré un peu plus longtemps qu'il ne le souhaitait mais quand on est venu lui dire : « Monsieur le président », oh pas Monsieur le président il ne voulait pas se faire appeler le président, Monsieur est un homme extrêmement simple qui a le premier jour laissé tomber « Monsieur le président ». « - Bon Monsieur, ça ne va pas, vous ne pouvez pas partir comme ça, faut que votre remplacement soit assuré etc... - Bon, très bien, c'est le traité, je m'incline. » Enfin ça aussi ça faisait partie de lui. Et à ce moment-là ça lui faisait gros au cœur parce qu'il s'était résolu, il s'est beaucoup interrogé pendant l'occasion d'aller rendre visite à Bricherhof deux trois fois dans le mois de septembre [19]54 à sa demande et je voyais qu'à ce moment-là il s'interrogeait beaucoup justement sur les conséquences personnelles qu'il devait en tirer : Est-ce qu'il devait rester maintenir la Haute Autorité ? Est-ce qu'il devait s'occuper d'autre chose et revenir à Paris et reprendre une nouvelle phase de l'évolution ? Est-ce qu'il fallait changer complètement les plans ? Enfin certainement il a passé là un mois de réflexions très personnelles, toujours on est seul devant ce type de décision, et en consultant, méditant beaucoup lui-même. Et alors il s'était résolu, il s'était résolu et il dit : « Bon bah ça va l'orientation ... aller, je m'en vais. » Et alors il n'était pas heureux d'avoir à attendre pour s'en aller qu'on ait mis en place les mécanismes nécessaires mais c'est le traité, ça pas de problème, il abdique, il ne met pas en péril [les institutions]. **[enregistrement coupé, changement de track]** L'autorité, le rayonnement des Français, soit au niveau des membres comme Monsieur [Léon] Daum, soit au niveau des fonctionnaires, ait été vraiment changé. Je n'ai pas le souvenir qu'il y ait eu une difficulté à exposer des thèses françaises. Par contre, je crois

qu'en effet, si on sort de cette vie quotidienne de la CECA, alors ça a beaucoup inquiété les partenaires sur le plan général. Pas oublier qu'à l'époque on avait vécu à ce moment-là en effet dans l'idée d'un enchaînement charbon acier puis on fait la défense puis on fait le politique et ça y est la Fédération est faite et l'Europe est construite. Et chacun avait en tête, je ne sais pas bien pourquoi d'ailleurs mais je le constatais, le modèle fédéral aux Etats-Unis alors qu'il y a tant de modèles fédéraux de par le monde, que celui des Etats-Unis en est un, état illustre à beaucoup d'égards, enfin ça n'est pas le modèle unique, il y a infiniment de variété dans la construction fédérale. Les gens pensaient Etats-Unis, bon... Alors là il y a eu la déception a été grande et l'inquiétude des gens était grande mais elle s'est très vite reportée [Disque 2, Track 2, 1 min 36] cette inquiétude et je crois que ça a été une grande affaire et s'est très vite... Messine à cet égard a été très très grande affaire parce que Messine a relancé la tension sur autre chose. Et on aurait peut-être pu enregistrer une baisse de dynamisme, un scepticisme peut-être même une leucémie au sein de la CECA. Mais tout le doute s'est transposé sur Messine laissant la CECA au fond assez libre de poursuivre sa propre vie et ses bases y étaient, les institutions y étaient, les premiers arrêts étaient rendus, le prélèvement était en place, les premiers empreints étaient en place et le mécanisme était en mesure de tourner, certainement il n'aurait pas pu tourner seul indéfiniment mais il n'était pas immédiatement ébranlé. Alors par contre, [ce que vous avez entendu est] [Disque 2, Track 2, 2 min 42] certainement exact sur la manière dont, s'agissant de nouveaux projets, de nouvelles évolutions, la voix française a certainement été écoutée avec plus de réserve qu'elle ne l'avait été pour la période [19]50 - [19]55 c'est sûrement...

- Avez-vous été mêlé à la relance qui a abouti, n'est-ce pas, à Messine et qui semble, d'après certaines personnes, avoir pour origine un accident de parcours de l'Euratom, je cite, Pierre Uri. Et il se réfère notamment à un entretien que Jean Monnet et Ophüls [Disque 2, Track 2, 3 min 31], responsable des affaires étrangères, Allemand qui était haut fonctionnaire au ministère des affaires étrangères allemand, donc un entretien qu'ils avaient eu ensemble à propos de l'Euratom et au cours duquel Ophüls aurait dit à Jean Monnet que seul un élargissement du projet qu'il proposait pour l'Euratom permettrait de relancer la chose européenne et que ce qui allait aboutir au Traité de Rome était parti de là. Est-ce que vous avez connaissance de cet entretien et de ce point de départ du...
- Je ne peux pas dire, au sujet de cet entretien mais je peux confirmer deux choses. D'abord qu'il y a eu, effectivement, un virage dans la position de... dans l'intérêt, dans le chemin que cherchait Jean Monnet. Ça se situe, ceci, largement après Messine, n'est-ce pas ? Messine était la conférence qui a relancé et qui a d'ailleurs en même temps nommé René Mayer et [permis à Jean Monnet de décrocher] [Disque 2, Track 2, 4 min 58]. À ce moment-là, on le savait pas, on savait qu'on allait reprendre quelque chose, on ne savait pas encore très très bien quoi. Et alors Jean Monnet était fasciné et je pense comme partout parce que ses liens à la fois enfin avec le monde britannique et avec le monde américain qui étaient les seuls qui étaient un peu avancés, d'ailleurs illégalement à l'époque, dans l'affaire nucléaire et il était fasciné par cette transformation nucléaire qu'il voyait venir et il se disait : « Bah voilà nous allons avoir un

monde nouveau. Dans ce monde nouveau, il faut le cadre européen et il y a là une conjonction à faire entre les deux. Le charbon l'acier, c'était la matière première et l'énergie de base du passé, l'atome c'est l'énergie et l'instrument de base du futur. Il faut que nous soyons là-dedans, c'est vraiment... on équilibre si je puis dire en passant de la CECA à l'Euratom, c'est évident. » Alors là il y a eu certainement chez lui cette fascination-là d'abord et, n'étant pas économiste, enfin le miracle de cet homme qui a été l'animateur du Plan mais qui en même temps n'était pas économiste et qui était [conscient de] [Disque 2, Track 2, 6 min 35] parler de prix, de tarifs à la frontière, de droits de douane, de contingents, de Gatt [Disque 2, Track 2, 6 min 43] et d'autres trucs, ... Comme toujours, la technique de l'affaire l'embêtait naturellement, il voyait bien de quoi il s'agissait mais les débats techniques etc l'embêtaient. Et il n'avait pas à cause de tout ça peut-être, il n'avait pas en effet un très grand attrait pour ce marché commun que les économistes lui prênaient et... [ça va être...] « Non, concentrons-nous sur quelque chose, une idée à la fois. Concentrons-nous sur quelque chose, quelque chose qui est significatif en soi et qui va être le détonateur. » Bah on a eu un détonateur charbon acier, il nous faut un détonateur nucléaire, voilà comment nous avançons. Et puis les Allemands, eux, parce que plus économistes et je crois surtout parce qu'ayant une position radicalement différente, étaient beaucoup plus attirés sur le marché commun. Je crois pour deux raisons, c'est que dans l'affaire nucléaire ils étaient dans une situation d'infériorité durable parce qu'on savait bien, surtout à ce moment-là, que la séparation du développement nucléaire civil et militaire était très difficile à faire et que le développement nucléaire se faisait un peu sur les deux branches à l'époque, depuis [on est à d'autres stades] [Disque 2, Track 2, 8 min 28] et les réacteurs d'énergie sont tout à fait distincts de l'utilisation militaire. Mais à l'époque ce n'était pas vrai, et les Américains eux-mêmes avaient développé le nucléaire par une action tout à fait combinée de l'effort militaire et de l'effort civil. Alors les Allemands se disaient : « Bon bah dans cette affaire-là, on s'en sortait pas beaucoup pour développer le nucléaire dans lequel ils seraient partenaires inégaux [Disque 2, Track 2, 8 min 58]. » Et puis, surtout à ce moment-là, les Allemands commençaient à vivre énormément de commerce extérieur. Ils importaient leurs matières premières, renvoyaient des produits manufacturés, enfin l'alimentation du marché allemand en matières premières était un élément et en énergie [Disque 2, Track 2, 9 min 22] d'ailleurs disons le pétrole à l'époque, mais ça c'était facile au lieu d'être difficile. C'était là les éléments qui leur importaient. Donc ils étaient portés sur le commerce et connaisseurs du commerce, et mon dieu, essayant de s'équiper [étant] [Disque 2, Track 2, 9 min 40] dans une certaine mesure tenue, de s'équiper pour tenir une place dans le commerce mondial, l'idée que ce commerce mondial puisse leur donner du même coup une place chez les voisins européens, ça n'avait rien de répugnant. Alors je vois que pour ces motifs, les Allemands avaient en effet une vue très différente. Alors que ce soit une conversation avec l'ambassadeur Ophüls, c'est tout à fait possible en effet. Ophüls était mêlé depuis très longtemps à toutes ces [affaires] [Disque 2, Track 2, 10 min 08] communautaires qu'il vivait avec beaucoup de sincérité et une fois, d'ailleurs, il fut un homme assez distingué et la famille Ophüls, qui est celle du cinéaste, c'était effectivement une distinction de personnalité. Alors ils se voyaient beaucoup et c'est très possible que ce soit par la voix de l'ambassadeur Ophüls que cette résonance allemande lui soit venue. Mais du côté allemand moi j'ai entendu à l'époque [l'ambassadeur Groebel ?]

[Disque 2, Track 2, 10 min 35] très souvent qui était à la Cocor, j'avais connu à la Cocor et qui venait très souvent dîner à Bricherhof les jours de Cocor, bon. Et puis... et il me disait, il avait observé mais pas souvent (?) : « Nous ne pouvons pas continuer dans ce système de l'intégration partielle, de l'intégration ponctuelle, ça déséquilibre les pays, ça n'est pas possible, une économie c'est un ensemble. On ne peut pas comme ça en prendre des fragments. » Bon bah il fallait bien commencer. Alors le premier pas [chabon acier] **[Disque 2, Track 2, 11 min 11]** ça va bien mais on ne peut pas s'amuser à faire comme ça des pas, ici ils sont communs et puis là ils ne le sont pas. Vous distendez toutes les économies, c'est pas possible ! » Alors la thèse allemande était certainement très très forte sur ce point et je pense qu'un homme comme Erhard le ressentait très vivement, enfin ça n'a... Alors ça se peut très bien que ça soit à l'occasion d'une conversation avec Ophüls, là je n'en ai pas personnellement de souvenir. Mais je pense qu'il y a eu effectivement un dialogue franco-allemand là-dessus et que Monnet a dû comprendre un jour qu'il ne rallierait pas l'appui allemand à un nouveau pas du type Euratom s'il ne lui donnait pas au moins en même temps un pas plus global qui serait lui susceptible de mobiliser les Allemands. Alors c'est toujours difficile de mobiliser les Allemands, on les arrimait avec nous dans une vue commune de l'Europe de l'Ouest et, par conséquent, bah il fallait faire ce qu'il fallait pour obtenir ce résultat-là.

- Et j'ai oublié de vous poser une question concernant un évènement auquel vous n'avez peut-être pas été lié mais qui a eu un impact en ce qui concerne le crédit de la Haute Autorité sur le plan international. C'était cette affaire de l'emprunt aux Etats-Unis d'avril [19]54 je crois. Est-ce que vous savez...
- Alors je ne m'en suis pas occupé directement parce que nous avons, vers ce moment-là, recruté un juriste belge [je ne sais pas sûrement Blondeel] **[Disque 2, Track 2, 12 min 51]** qui avait travaillé chez les juristes financiers de Wall Street, spécialement justement pour que ce soit quelqu'un qui soit familier et de Wall Street et des méthodes et vous savez la rédaction du prospectus, enfin toute la procédure de la Security Exchange Commission, enfin les négociations avec l'Exit Bank **[Disque 2, Track 2, 13 min 17]**, enfin il y a eu toute une série un petit peu de rituels comme y en a dans tous les pays et il fallait connaître le rituel américain. Alors je ne m'en suis occupé, si je puis dire, enfin avec du recul. Blondeel a été, lui, si vous voulez évoquer là-dessus, vous le trouverez encore [...]. Blondeel pourrait être encore membre, comme il l'était à l'époque, du cabinet Cleary Gottlieb **[Disque 2, Track 2, 13 min 44]** qui est un cabinet d'avocats d'Américains auquel appartenait George Ball d'ailleurs et qui maintenant a encore ses bureaux au 41 avenue de Friedland **[Disque 2, Track 2, 13 min 55]** à Paris et il est également président de la Credit Bank Luxembourg, vous savez que Luxembourg s'est beaucoup développé comme place financière depuis une dizaine d'années et la Credit Bank [belge a] installé une filiale à Luxembourg dont il est le président. Alors Blondeel, lui, a vécu certainement pas mieux que Delouvrier, que les financiers de cette affaire, enfin il a vraiment lui alors trempé je dirais au jour le jour dans les négociations avec les établissements américains. Mais ça a été un point naturellement très important parce que ça a été la construction du crédit (?) **[Disque 2, Track 2, 14 min 38]** et là encore y avait un scepticisme, pour ne pas dire une hostilité généralisée, et la position des industriels était qu'on n'avait pas besoin de la Haute Autorité pour s'occuper des

problèmes de crédit et qu'on le réglerait bien tout seul et qu'on n'avait pas besoin d'un intermédiaire et Jean Monnet voyait bien au contraire qu'il était indispensable d'apporter à ces industriels une signification concrète de l'appui que pouvait leur représenter un crédit de la Haute Autorité. Alors il y a eu dans ce domaine un événement qui probablement vous a déjà été signalé et que vous évoquerez, je pense, avec profit avec [Paul Delouvrier] **[Disque 2, Track 2, 15 min 23]**, qui a été le premier voyage d'une délégation d'hommes d'affaires américains pour venir visiter la CECA. Ça a dû se produire, cette affaire-là [qu'après] c'était René Mayer ça devait être en [19]55 - [19]56, quelque chose comme ça, assez vite après l'arrivée de René Mayer, mais c'était la suite d'une action engagée. Et alors, c'est peut-être plus dans l'histoire de la CECA que dans l'histoire de Jean Monnet, mais enfin il vous en dira davantage. On a construit un voyage, on a fait venir à peu près une quarantaine de sidérurgistes et d'industriels et de banquiers américains d'envergure. Ils sont venus assister à une séance du Parlement européen qui se réunissait à ce moment-là, c'est une des rares expériences qu'on a faites au Montecitorio **[Disque 2, Track 2, 16 min 22]**, un temps le Parlement européen a commencé à pérégriner d'un parlement national à l'autre. Alors les Italiens étaient enthousiastes, ils ont pris les premiers. Les Belges ont très volontiers accepté, on s'est réunis dans le Sénat de Belgique. Puis je ne sais pas pourquoi en vous disant que les Français n'étaient pas très chauds pour ce genre de manifestation et l'affaire a tourné court parce qu'elle était couteuse, parce qu'elle était compliquée, on n'a pas insisté. Et alors là ils sont venus à Montecitorio à assister à Rome à une séance de l'assemblée. Puis on les a conduits à Gênes où on était en train de construire une sidérurgie sur la mer qui était un des plans et en partie un des financements de la CECA. Et puis ils ont visité encore [d'autres villes] **[Disque 2, Track 2, 17 min 15]**, Luxembourg, enfin les... Ça a eu un impact comme toujours dans les deux sens, ça en a eu sur... ça a donné de la crédibilité à la CECA dans le monde des affaires américain et ça a donné, peut-être pas un ralliement des industriels européens, mais une prise de conscience accrue que bon bah c'était comme ça que se passaient les choses et que cette Haute Autorité existait et que, de l'extérieur, on considérait qu'elle existait alors que c'était peut-être plus la peine de la mettre constamment en doute. Enfin y a eu là un clivage.

- J'ai déjà pris beaucoup de votre temps. Je vais peut-être vous poser les dernières questions...
- Oui, dites-moi.
- Question générale : peut-être vous avez vu des hauts commissaires successifs à la tête de cette Haute Autorité et j'ai relevé une note également de Pierre Uri disant que le niveau de la Haute Autorité n'a valu qu'à cause de cette présidence française. C'est-à-dire par ces deux présidents, que pensez-vous de cette appréciation ? Et comment situeriez-vous Jean Monnet dans sa fonction par rapport à ses successeurs ? Et dans l'absolu n'est-ce pas ? J'élargis la question en vous demandant **[Disque 2, Track 3, 0 min 03]** comment vous situez Jean Monnet parmi les... non seulement les hauts fonctionnaires que vous avez pu rencontrer mais les hommes politiques que vous avez pu rencontrer ?

- Alors ce n'est pas la première fois que je serai un peu plus nuancé. Pierre Uri, en reconnaissant tout de suite qu'il y a une part de vrai, je vais m'en expliquer. Mais ça dépend un petit peu du point de vue auquel on se place. Un esprit très compétent, très informé, imagination brillante, Pierre Uri a tendance à évaluer au niveau de la capacité, j'allais dire technique, le mot paraît trop étroit mais du savoir si vous voulez, et on peut dire en effet qu'autour de la table il n'y avait pas une réunion d'hommes exceptionnels par leurs qualifications techniques, enfin certainement dans l'industrie de la Montan, la Montan Industrie [Disque 2, Track 3, 1 min 25] allemande, dans la dynastie Agnelli ou même probablement dans le charbonnage des Belges on aurait pu trouver des hommes qui soient plus compétents que ceux qui étaient réunis autour de la table de la Haute Autorité. Sous cet angle-là, je crois que Jean Monnet, euh Pierre Uri a raison. Les personnalités marquantes ont été d'une manière bien différente, nous en dirons un mot, mais ont été effectivement les présidents français. Je dirais que ni Jean Monnet ni René Mayer ne pouvaient laisser indifférent, d'une manière très différente d'ailleurs l'une de l'autre, évidemment c'étaient des personnalités qui frappaient. Mais si on veut regarder le problème d'une manière un petit peu différente et se dire que ce n'était pas un jury d'hommes compétents qu'on cherchait à réunir mais une rencontre d'hommes capables d'apporter leur contribution à une construction nouvelle, hasardeuse, commune, je serais moins sévère et je pense qu'il y avait des hommes qui avaient trop (?) [Disque 2, Track 3, 3 min 02] dans le domaine du charbon et de l'acier peut-être, comme Monsieur Spierenburg, ou du savoir-faire, une volonté pas toujours correcte d'ailleurs ; un certain nombre de séances un petit peu marquées, un petit peu restrictives ; des hommes qui connaissaient les problèmes du charbon ou de l'acier comme Monsieur [Albert] Coppé ou comme Monsieur [Léon] Daum qui, sans être peut-être des experts exceptionnels comme Monsieur Daum est un homme qui a tout de même une expérience industrielle en France et en Sarre, ancienne, répétée, qui était tout de même quelqu'un de très haute qualité. Alors lui n'avait pas la fibre très politique, là-dessus son souci était d'abord de ne pas gêner son président et ensuite il écoutait, prêt à soutenir plutôt que désirant marquer un rôle dans la prise des positions politiques. Mais je pense que si on admet qu'il faut de tout pour faire un monde et que chacun avait une contribution un peu différente, bon bah il y avait peut-être deux ou trois membres un peu plus falots que les autres. Mais, sur un autre plan, Monsieur [Paul] Finet, qui a été président après René Mayer, était un homme qui, venant d'un autre horizon et par conséquent orienté vers d'autres priorités, n'était pas non plus un homme indifférent ; enfin il n'était pas non plus, sur le plan de la compétence technique, c'était pas non plus un homme exceptionnel, mais j'entends de la sensibilité, du contact, de la confiance, de la contribution à l'œuvre commune, c'était un homme qui a joué un rôle. Alors j'aurais pu faire une exception en attendant de m'arrêter un instant de plus à Monsieur Etzel. Monsieur Etzel était un cas. Monsieur Etzel était un cas, je veux dire par là qu'il avait une bonne tête, il savait beaucoup de choses, il avait de la mémoire et il avait une exigence de compréhension et de rigueur, il avait un esprit plutôt lent qui impatientait parfois notre ami Uri qui lui a compris avant que les phrases ne soient finies, il s'impatientait toujours quand il faut décortiquer tous les maillons du raisonnement. Mais Monsieur Etzel était donc certainement un homme, était un homme qui apportait une volonté de comprendre. Et puis alors Monsieur Etzel a été

comme interlocuteur, comme partenaire de l'établissement de nouvelles relations franco-allemandes ; un homme auquel je crois qu'il faut tout à fait rendre hommage, enfin et là encore c'est pas du tout sur le plan de sa compétence technique, de son invention géniale, de son imagination exceptionnelle mais nous avons connu, nous connaissons aujourd'hui beaucoup d'industriels allemands qui voulaient avoir à cet égard une capacité très différente de la sienne. Mais il a été un partenaire, je crois que c'est vraiment bien le mot qui convient dans cette construction, qui encore une fois était quand même l'essentiel. Bon alors ceci étant, disons deux mots des présidents. Moi j'ai bien connu comme président Monnet et René Mayer, et j'ai déjà moins connu Paul Finet parce que, depuis fin [19]56 début [19]57, comme Pierre Uri lui-même d'ailleurs, nous passions le plus clair de notre temps à Val Duchesse à essayer de faire avancer la préparation des traités de Rome et puis d'en assurer la signature, les compléments et tout le reste. Par conséquent nous avons moins vécu la période Paul Finet. Mais l'homme est bien connu aussi naturellement pendant les années où il était membre de la Haute Autorité et un esprit très ouvert, très curieux de ce qui se passait, très disponible. Bah oui et Monsieur Monnet et Monsieur Mayer eux ont joué certainement un rôle tout à fait central que d'ailleurs leurs collègues étaient prêts à leur laisser pourvu qu'il le jugé (?) [Disque 2, Track 3, 8 min 32]. Je crois que leurs collègues souhaitaient que le président soit en effet dans le collège, au parlement, auprès des gouvernements et ça les flattait assez que sur la scène internationale, enfin, ce soit un homme d'envergure qui fasse le compte [ben c'était Foster Dulles aussi à l'époque] [Disque 2, Track 3, 8 min 56] quand le secrétaire d'État des États-Unis passait en Europe, bah il s'arrêtait à Luxembourg, il venait passer une après-midi en séance à la Haute Autorité, mon dieu ça ne leur déplaisait pas qu'il y ait un président de grande taille et ils ont je crois toujours accepté l'idée que c'était en effet un primus inter pares sans doute, pas de hiérarchie entre eux, mais il fallait évidemment un meneur de jeu. Alors ils l'ont été tous les deux et d'une façon extrêmement différente. Monsieur Monnet d'abord continuait ce travail de négociation qu'il avait lancé, car autour de la table des négociations il y avait déjà ce qu'il a retrouvé ensuite autour de la table de la Haute Autorité, donc une espèce de connivence istank (?) [Disque 2, Track 3, 9 min 48] qui s'était établie entre eux. Il respectait en lui ce souci d'authenticité, cette confiance entière dans les intentions et dans la pureté de l'Homme. Il était en plus, on l'a dit cent fois, très agréable sur le plan des relations personnelles puisque simple, puisque facilement abordable, parce que gai au fond et c'était un compagnon plaisant. Alors René Mayer c'était autre chose, il maniait une personnalité davantage marquée par la vie politique, ce n'était pas du tout le cas de Jean Monnet qui était constamment mêlé aux problèmes politiques mais qui n'était pas un homme politique. Voilà alors René Mayer était un homme politique qui avait été ministre, président du conseil, enfin il avait l'habitude je dirais presque du commandement, mais du commandement politique pas du commandement militaire. Du commandement politique qui était un homme très différent et dont la stature, dont la vivacité intellectuelle, dont le savoir car là il savait, lui, beaucoup de choses. Il avait été commissaire aux transports à Alger, puis ministre des Finances, président du conseil, ... C'était lui qui avait vu passer énormément de dossiers dans ses mains, sans parler de tout ce volet d'affaires... Bon, un temps important homme d'affaire et toujours, que ça soit dans les chemins de fer au départ ou que ce soit dans les différents types d'actions de la banque, [inaudible] [Disque 2,

Track 3, 11 min 46]. Alors il en imposait et là par une espèce de maîtrise des dossiers qu'il avait et, alors que Monsieur Monnet s'appuyait rarement sur une argumentation technique et ne donnait pas le sentiment que c'était sur les vertus techniques du dossier qu'il s'appuyait, Monsieur René Mayer, lui, connaissait son dossier comme on dit et très souvent il ne cédait rien. **[coupure de l'enregistrement]**

- Là il rappelle votre immense patience, à répondre à **[Disque 2, Track 4, 0 min 06]** mes questions.
- Alors certainement deux personnalités de grandes tailles, deux personnalités très différentes, deux personnalités animatrices c'est vrai mais dont je crois qu'on attendait qu'elle le soit. Alors c'est vrai qu'après il n'y a plus eu à la Haute Autorité de personnalités du même type. Mais je pense personnellement qu'il ne faut pas faire le rapprochement avec les deux présidents français mais avec les deux présidents avant Bruxelles, car il est clair qu'à partir du moment où les traités de Rome sont entrés en action, le centre, et par conséquent le choix des personnalités les plus marquantes, les plus dynamiques, les plus entraînant s'est fait et ne pouvait pas ne pas se faire sur Bruxelles. Alors on a pu hésiter un moment, à savoir si la locomotive serait Euratom ou serait le marché commun, je crois qu'en effet ça s'est décanté assez vite au cours même des négociations et qu'on a considéré en effet que la grande aventure était finalement celle du plongeon dans l'intégration économique générale. Mais y a eu à ce moment-là... la pléiade a été à Bruxelles, ça a été Monsieur Armand **[Disque 2, Track 4, 1 min 29]** puis Monsieur Hirsch, chacun avec son style et je ne voudrais pas oublier Monsieur Chastenet **[Disque 2, Track 4, 1 min 35]** qui représente un type encore très différent et une histoire politique très différente qui n'est pas non plus, il en a toujours fait la preuve, une personnalité négligeable et c'était le président Hallstein, [des Jean Rey, des Mansholt, enfin...] **[Disque 2, Track 4, 1 min 51]**. Alors je crois que c'est cela qui s'est produit, c'était pas qu'il y a eu deux présidents français ou avec des gens médiocres, c'est que le personnage central que l'on cherchait pour porter l'idée européenne bah il a été à Luxembourg jusqu'en 1957 puis il a été à Bruxelles après 1957, je crois que c'est ça.
- Je me permettrai une dernière question. Cette fois-ci, après le départ de Jean Monnet de la Haute Autorité, avez-vous eu l'occasion de le revoir fréquemment, dans quelles occasions et avez-vous suivi son action au sein du Comité d'action pour les États-Unis d'Europe ?
- Alors là, d'une manière très épisodique. Pour la raison suivante : c'est que je suis moi en effet resté dans les communautés et alors qu'Uri [après avoir] **[Disque 2, Track 4, 2 min 42]** couronné son œuvre par la participation aux traités de Rome, il n'en a plus été un fonctionnaire permanent, il s'est par conséquent trouvé à la fois implanté à Paris et bénéficiant d'une beaucoup plus large liberté. Moi je suis resté implanté à Bruxelles jusqu'en 1970, c'est-à-dire au fond pendant le plus gros de la période du Comité d'action des États-Unis d'Europe et je me trouvais de ce fait beaucoup plus loin, à la fois physiquement et même intellectuellement, on était pris dans le problème de la mise en place du marché commun, là aussi tout un champ nouveau à défricher, une politique

agricole commune à insérer puisque mon métier à moi a été de lui fournir ces cadres juridiques, ce n'était pas de décider de sa politique économique. Mais enfin c'était un travail de mettre tout ça en place et y a eu toute une mise en place institutionnelle et juridique qui a été très absorbante, il y a eu très vite des négociations d'association avec la Grèce, puis les premières négociations avec les Anglais dès 1961. Par conséquent, on n'a pas chômé, puis il y a eu la « chaise vide », puis il y a eu d'autres trucs. Enfin ça a été une période très remplie sur place et je n'étais guère disponible, je ne venais pas très souvent à Paris et je ne dirai pas que chaque fois que j'y venais je passais voir Monsieur Monnet mais, assez souvent, à travers Fontaine il était plus ou moins au courant de mes passages et [inaudible] **[Disque 2, Track 4, 4 min 12]**, de temps en temps il m'envoyait un papier, qu'il avait naturellement soumis à beaucoup de gens cela va de soi, mais sur lequel bon bah il souhaitait avoir une lecture juridique pour savoir ce que donnait le... c'était en général pas des papiers juridiques mais il voulait savoir comment un juriste réagissait en lisant ce papier. Alors voilà lui [inaudible] **[Disque 2, Track 4, 4 min 35]** après ça a été moins pour les problèmes, pour la réaction du juriste que pour la réaction de l'Européen parce que les choses se sont beaucoup transformées, comme vous le savez bien, et y a eu plusieurs étapes, plusieurs objectifs successifs dans le Comité d'Action des Etats-Unis d'Europe et y a eu les problèmes posés par l'accord franco-allemand était une étape où Monnet, une fois de plus contrairement à la tentation de beaucoup : « Mais qu'est-ce que c'est ? Vous gênez ! Tout ce qu'on a fait avant... » Monnet, toujours parce qu'il avait les yeux fixés sur l'objectif véritable et non pas sur les incidents de parcours, a tout de suite été en faveur, pas de problème. De même quand il y a eu la proposition du secrétariat politique, je sais plus comment on appelle ça, je crois que c'est secrétariat politique à l'époque, enfin l'Europe politique et là, alors que même un président Hallstein par exemple s'inquiétait beaucoup, il disait : « Mais ça va fausser nos institutions, finalement ça ne sera plus les règles du traité qui vont s'appliquer, nous allons reculer d'une structure institutionnelle à une négociation un peu insaisissable. » Jean Monnet voyait tout cela et souhaitait qu'on n'affaiblisse pas la communauté, ça c'était capital, mais acceptait parfaitement qu'on renouvelle les voies de la recherche pour aller plus loin. Alors de temps en temps on recevait des papiers [comme ça] **[Disque 2, Track 4, 6 min 29]** : « Alors qu'est-ce que vous en pensez ? Est-ce que vous pensez que ça peut gêner le jeu institutionnel ? Et puis après qu'est-ce que vous en pensez tout court ? » Alors je l'ai revu comme ça de manière un petit peu épisodique, pas régulière. Quand je suis rentré à Paris en l'an [19]70, je ne l'ai pas vu beaucoup davantage parce que ça a correspondu, pas tout de suite mais il a fallu d'abord que je m'adapte ici et puis après ça il arrivait au moment où il pensait ne pas devoir donner suite, après l'entrée britannique **[Disque 2, Track 4, 7 min 09]** il a finalement très vite opté pour arrêter son capital (comité). Alors j'ai pas beaucoup travaillé avec lui, je connais mal le Monnet du Comité d'Action des Etats-Unis d'Europe. Celui que je venais revoir était beaucoup plus souvent l'homme des institutions de Luxembourg et de Bruxelles qui se tenait au courant, qui se posait des questions, etc... Plus que celui qui était en train de fabriquer le prochain papier. Alors là-dessus je ne suis pas [inaudible] **[Disque 2, Track 4, 7 min 45]** Uri a certainement beaucoup plus avec lui à ce moment-là, Marjolin certainement aussi, Van Helmont bien entendu [quotidiennement], Fontaine la même chose, Vous avez de très bonnes sources [inaudible] bien entendu.

- Oui, sur les problèmes que nous avons abordés, une question rituelle et ultime : n'auriez-vous pas une anecdote significative à ajouter ou un élément dont je n'aurais pas parlé et qui pourrait être livré ? Mieux les choses... Sur Jean Monnet par exemple.
- Peut-être bien... Attendez dans toutes les scènes qu'on voit (?) [Disque 2, Track 4, 8 min 39], quelque chose qui soit un petit peu illustratif d'une... Vous savez. On risque de se répéter mais, encore une fois, ce qui me paraît dominant, parce que ça c'est très rare, c'est cette volonté de toucher les gens et les problèmes au niveau de la plus simple réalité. Simple parce que la vie quotidienne s'inscrit dans des choses simples et Monnet n'avait pas la tête épique [Disque 2, Track 4, 9 min 50]. Monnet m'avait même dit un jour : « La musique, à quoi ça sert ? » Ce qui veut dire simplement que bon bah il ne perçoit pas le langage musical, sans quoi il comprit que c'était aussi un langage. Mais par contre, y avait un langage à côté de lui qu'il comprenait et qu'il aimait beaucoup : c'était celui de la peinture. Et là je dois dire, petite scène qui en soit n'est rien mais qui est justement un petit peu révélatrice de climat et manière [de l'homme] [Disque 2, Track 4, 10 min 37] ; c'était au moment où on avait le premier procès devant la cour de justice, la Haute Autorité avait pris une décision pour réglementer les écarts de prix en matière de charbon... euh d'acier. Il y avait eu procès de la part du gouvernement français, le professeur [Paul Reuter] [Disque 2, Track 4, 11 min 07] était venu dans sa robe rouge et, avec cette majesté qu'il porte avec lui, défendre, présenter et défendre les thèses du gouvernement français et, à l'époque il n'y avait pas encore de robe pour les représentants de la commission et Monsieur [Massimo] Pilotti, c'était un vieux excellent juriste italien qui avait plus de 80 ans et qui avait été très longtemps à la cour d'arbitrage de la Haye, avait apporté la règle de la Haye qu'on ne plaidait qu'en jacket. Alors Monsieur Monnet s'intéressait beaucoup à ce procès et, toujours pour la même chose, non pas parce qu'il voulait gagner ou perdre [sur] [Disque 2, Track 4, 12 min 05] le calcul des prix qu'on avait fait, mais parce que c'était la première fois pendant toute cette période de [19]52 à [19]54, Monnet a [répété très souvent], 'c'est la première fois que' n'est-ce pas ? et il voulait par-là poser, faire remarquer qu'un changement était en cours, qu'il y avait du nouveau qui se produisait. Cette idée chez lui qu'il y avait une capacité de renouveau et par conséquent raison d'avoir foi en l'avenir, d'être optimiste parce que le nouveau pouvait se produire, c'était une de ses données de base. Alors il s'intéressait à ce procès parce que c'était la première fois et il voulait voir fonctionner cette cour de justice. Alors il était venu assister à la première séance et puis après ça il avait autre chose à faire que d'être dans un auditoire d'une cour si majestueuse et si noble fût-elle et il était retourné à ses affaires. Alors il m'a dit : « Vous viendrez déjeuner demain, vous me direz où on en est et comment ça se passe. » Et alors entre deux séances de la cour j'étais monté déjeuner à Bricherhof et j'y arrive bien entendu avec ma jacket, mon truc, qu'on a mangé de la tarte cassée (?) [Disque 2, Track 4, 13 min 18] et tout ce qui s'en suit. Et j'entre à Bricherhof, Monsieur Monnet n'était pas encore remonté de la Haute Autorité et Madame Monnet était là. Et Silvia Monnet était en train de peindre, alors elle était en blue jean, en vieux chandail, à ses palettes et son pinceau à la main, quelques traces de peinture sur son pantalon... Et nous nous regardons sidérés et elle me dit : « Et qu'est-ce que vous faites là dans votre tenue ridicule ? » Et je lui dis : « Madame, j'ai mon vêtement de travail comme vous ! » Arrive Monsieur Monnet qui dit : « Alors, alors, où

en est-on ? » Je lui dis : « Les plaidoiries sont finies, les juges ont posé des questions qui ne me donnent pas très bonne impression. Je pense qu'ils sont sceptiques sur notre motivation. » « Ah ça m'est égal ! ça m'est égal ! On a plaidé, on s'est expliqué. Il y a des juges pour regarder ça, qui vont dire ce qu'ils croient être honnête. Ça fonctionne, c'est la seule chose qui m'intéresse. » Ça c'est tout à fait son approche. Il avait redemandé une comparaison avec d'autres hommes avec qui on a travaillé. Eh bien ce trait-là, de la simplicité, de l'attachement constant et authentique, de refuser tout ce qui pourrait, son refus d'être appelé Monsieur le Président, tout ce qui pourrait fausser le rapport naturel [ben c'est pas fréquent] **[Disque 2, Track 4, 15 min 05]**.

- Je vous remercie infiniment de la patience que vous avez...
- Pas de quoi.
- ... eu pour répondre à ces questions et je crois que votre témoignage sera très précieux. Je vous remercie beaucoup.

*Transcription réalisée par Maeva Baudat puis relue par Philippe Klein, en août 2024
Licence CC BY-SA*